

PLAN D'ÉLECTRIFICATION DU GOUVERNEMENT :

UNICLIMA SALUE L'AMBITION AFFICHÉE POUR LA POMPE LA CHALEUR ET

ALERTE SUR LE SORT RÉSERVÉ AUX PAC HYBRIDES

Le gouvernement a dévoilé le 23 avril 2026 son plan d'électrification des usages, fruit d'une concertation menée au sein de plusieurs groupes de travail thématiques avec les acteurs de la filière. Uniclimate accueille favorablement plusieurs orientations structurantes, notamment concernant la pompe à chaleur mais fait part d'inquiétudes sérieuses sur la place réservée aux pompes à chaleur hybrides.

Pour que ce plan d'électrification soit un succès, Uniclimate promeut une approche intégrée où chauffage, ventilation, rafraîchissement, eau chaude sanitaire et pilotage intelligent forment un même « bouquet d'équipements » cohérent et optimisé afin de réduire la demande énergétique, maximiser l'efficacité des pompes à chaleur et assurer un confort durable en toute saison.

Uniclimate souhaite continuer à travailler en ce sens avec les pouvoirs publics afin de traduire concrètement plusieurs propositions discutées dans les groupes de travail auquel il a participé, notamment la création d'un certificat de conformité des pompes à chaleur, la mise en place d'un dispositif de rénovation par étapes ou d'une tarification préférentielle des contrats d'électricité pour les package équipements (PAC, ventilation mécanique performantes) et pilotage ...

Une ambition sur la pompe à chaleur à la hauteur des enjeux

Uniclimate se réjouit de l'objectif fixé par le Premier ministre Sébastien Lecornu : atteindre un million de pompes à chaleur installées par an d'ici 2030. Cet objectif s'inscrit dans la trajectoire de la Stratégie nationale bas-carbone 3, qui vise l'installation de 8,8 millions de PAC à horizon 2030. Le syndicat salue également le soutien ciblé sur les équipements fabriqués en France et en Europe. Cette orientation répond à un double enjeu de réindustrialisation du pays et de décarbonation des usages.

L'objectif d'accélérer l'électrification en France constitue un signal fort pour relancer durablement le marché. La massification annoncée reste compatible avec la montée en puissance des capacités industrielles françaises, sous réserve d'une stabilité réglementaire et économique durable. Les industriels, qui investissent massivement depuis plusieurs années pour moderniser leurs sites et renforcer leurs capacités de production, ont besoin de cette visibilité pour retrouver confiance, adapter leurs investissements à moyen et long terme et anticiper leurs besoins en recrutement. L'ensemble de la filière, industriels, grossistes et installateurs ont besoin de ce temps pour transformer et adapter les modèles.

Des orientations pertinentes pour l'avenir à préciser avec les acteurs de la filière

Uniclimate salue la volonté du Gouvernement de favoriser l'installation des pompes à chaleur en réduisant le reste à charge, par la création d'une offre « clés en mains » pour les ménages modestes. La mise en œuvre de ce dispositif doit se faire en coordination avec l'ensemble des acteurs de la filière afin de garantir la qualité des installations, s'assurer de la bonne intégration d'un contrat de maintenance et lever les éventuels effets négatifs qui pourraient apparaître. Uniclimate souhaite pouvoir y contribuer pleinement et appelle à une mise en place par étape afin de tester son efficacité avant un déploiement plus large.

Le syndicat se félicite également que le gouvernement oriente les soutiens à l'électrification vers des marchés aux gisements encore trop peu exploités : l'industrie, les bâtiments publics, certaines activités tertiaires spécifiques. Ces segments représentent un levier décisif pour atteindre les objectifs attendus de décarbonation.

Une vive inquiétude sur l'avenir des solutions hybrides

Uniclimate rappelle que les solutions hybrides ont toute leur pertinence dans le déploiement du plan d'électrification : elles permettent un premier pas vers l'électrification et représentent parfois la seule option au regard des contraintes de terrain.

En conséquence, Uniclimate exprime sa vive inquiétude quant à la succession de mesures qui mettent en péril l'avenir des PAC hybrides et viennent fragiliser inutilement une filière française historique en cours de transition :

- L'accélération du calendrier européen concernant la construction neuve, avec la suppression des chaudières gaz en hybridation ou en appoint dans les logements dès le 1^{er} janvier 2027. Le syndicat appelle au strict respect des échéances initiales déjà très contraignantes et s'interroge sur les impacts que cela pourrait avoir sur les dossiers déjà en cours ;
- Des incertitudes persistent par ailleurs, sur le traitement réservé aux solutions hybrides dans les dispositifs d'aides à la rénovation. Elles s'ajoutent à une récente hausse du taux de TVA. Uniclimate souhaite un maintien des aides sur ces solutions.

« L'ambition affichée par le gouvernement pour la pompe à chaleur est à la hauteur des enjeux, et nous nous en félicitons. Pour qu'elle se concrétise, la filière industrielle française a besoin d'un cadre stable, lisible et durable. Nous serons particulièrement vigilants sur la place réservée aux solutions hybrides, qui restent un outil essentiel de la transition dans le parc existant. » Stanislas Lacroix, Président d'Uniclimate.

À propos d'Uniclimate

Uniclimate est le groupement français des industries thermiques, aéronautiques et frigorifiques. Il rassemble 92 marques et 69 sociétés ou groupes dans différents secteurs d'activité : chaudières et brûleurs gaz ou fioul, radiateurs à eau chaude, énergies renouvelables (chaleur solaire et chaudières biomasse), pompes à chaleur, froid et climatisation, ventilation et traitement d'air des bâtiments, filtration et épuration de l'air. Avec 87 usines et 57 centres de recherche et développement, Uniclimate compte 23 500 emplois en France répartis sur près de 400 sites (sièges sociaux, usines, agences, centres de formation...).

www.uniclimate.fr
